



Interpellation Catherine Flütsch (les Vert·e·s d'Ollon)

TITRE DE L'INTERPELLATION

Quelles ambitions climatiques pour Ollon ?

DÉVELOPPEMENT DE L'INTERPELLATION

Comme vous le savez, nous ne devons pas seulement faire face en ce moment à une crise énergétique, mais aussi à une crise environnementale et climatique. La biodiversité se réduit comme peau de chagrin, le climat se dérègle, les températures montent, les événements extrêmes se succèdent. Les scientifiques sont unanimes pour dire que devons faire notre possible pour, d'un côté, éviter que la crise s'empire, et de l'autre, nous préparer aux conséquences du changement climatique. Dans le Chablais et dans le canton de Vaud, pour ne citer qu'eux, plusieurs communes se sont déjà mises au travail. Citons quelques exemples, relevés dans la presse et ailleurs depuis cet été :

- Depuis le 1^{er} mai, la Commune de Bex peut compter sur les services d'une déléguée à l'énergie et au développement durable à 30% (*Bex notre commune, journal communal*, no 118, été 2022) ;
- Fin juin, Yverdon se dote d'un Conseil citoyen pour le climat pour étudier le Plan Climat élaboré par la Municipalité (<https://www.24heures.ch/yverdon-se-dote-dun-conseil-citoyen-pour-le-climat-512039173020>) ;
- Début juillet, la ville d'Aigle met au concours un poste de Délégué au plan Energie et Climat Communal à 100 %, et ceci pour 3 ans (<https://www.aigle.ch/N12396/infos-de-juillet-2022.html>) ;
- Fin août, on apprend que la ville de Lausanne va faciliter les procédures pour inciter la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits (https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu_id=67520). Une année plus tôt, Lausanne lançait également son « Objectif Canopé » dont l'ambition est d'augmenter de 50% la surface foliaire pour rafraîchir la ville pendant les grandes chaleurs (https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu_id=64890) ;
- En septembre, la Ville de Vevey a publié son Plan climat, un document de 255 pages, après avoir déclaré l'urgence climatique en juin 2020 déjà (<https://www.vevey.ch/vivre-vevey/developpement-durable-et-energie/plan-climat>) ;
- Le 7 décembre finalement, *24 heures* titre « Des citoyens dictent le Plan climat de Prilly ». Le quotidien explique qu'une assemblée représentative de la population a voté 175 mesures de durabilité et que la ville s'engage à en appliquer la majorité (<https://www.msn.com/fr-ch/actualite/other/des-citoyens-dictent-le-plan-climat-de-prilly/ar-AA14YGUC>) ;

Et qu'en est-il à Ollon ? Notre Commune se donne-t-elle également les moyens d'agir ?

Les conseillères et conseillers communaux d'Ollon ont accepté en 2015 le crédit pour l'achat de la source de la Rippaz qui garantit un approvisionnement en eau sûr en été, même en période de sécheresse, et permet de produire 10 % de la consommation électrique de la Commune. Nous leur sommes très reconnaissants d'avoir soutenu ce projet ambitieux.

Comme partout dans le canton de Vaud, Ollon a pris ces derniers mois et semaines des mesures pour diminuer sa consommation énergétique et apporter sa contribution à la gestion de la crise énergétique. Elle a aussi, dans le même élan, décidé in extremis d'installer plus de panneaux solaires sur les nouveaux bâtiments de Perrosalle. Grâce à ce projet, nous ne serons peut-être plus derniers



CONSEIL COMMUNAL
OLLON

CONSEIL COMMUNAL D'OLLON – INTERPELLATION

INT _____
(laisser libre)

du classement des communes vaudoises dont le potentiel solaire est énorme, mais reste largement à développer (fin octobre, seuls 2.9 % des toits boyards étaient en effet équipés de panneaux photovoltaïques (<https://www.24heures.ch/3-communes-vaudoises-a-haut-potentiel-solaire-939799083460>)).

Est-ce que nous pourrions imaginer, dans un futur proche, d'autres actions régulières de cette envergure ?

Le temps presse, c'est aujourd'hui le moment pour agir et éviter de prendre du retard face aux défis qui nous attendent. Grâce à des mesures ambitieuses, planifiées et coordonnées, Ollon peut, elle aussi, se préparer et se montrer proactive dans la lutte contre le dérèglement climatique et la perte de la biodiversité.

INTERPELLATION

Nous avons donc l'honneur, au vu de ce qui précède, de poser à la Municipalité les questions suivantes :

- Quel(s) autre(s) projet(s) ambitieux la Commune d'Ollon pourrait-elle imaginer pour continuer de participer à la lutte contre le réchauffement climatique et ses conséquences ?
- Est-ce que la Commune d'Ollon va se doter d'un-e délégué-e à l'énergie, au développement durable et au climat comme ses voisines Bex et Aigle ?
- Quels scénarios économiques, sociaux et écologiques la Commune a-t-elle prévus si la température augmentait de 1.5°, 2° ou même plus ? Notre commune aura-t-elle des solutions pour rester résiliente et s'assurer que ses habitants soient protégés physiquement, socialement et économiquement contre les effets du dérèglement climatique ?
- Et finalement, est-ce que nous aurons enfin, à Ollon aussi, un Plan Climat qui nous permettra de mettre en œuvre des actions concrètes et coordonnées, de planifier et chiffrer les objectifs climatiques que nous souhaitons atteindre à court, moyen et long termes ?

SOUHAIT

☐ ☒ Demande une réponse écrite (réponse repoussée au prochain conseil)

DÉPÔT

- | | |
|----------|----------|
| 1. _____ | 4. _____ |
| 2. _____ | 5. _____ |
| 3. _____ | 6. _____ |

*Chaque membre du Conseil peut, par voie d'interpellation, demander à la Municipalité une **explication sur un fait de son administration**. Elle ne comprend ni le pouvoir d'annuler ou de modifier les décisions municipales, ni celui d'adresser des instructions impératives à la Municipalité.*